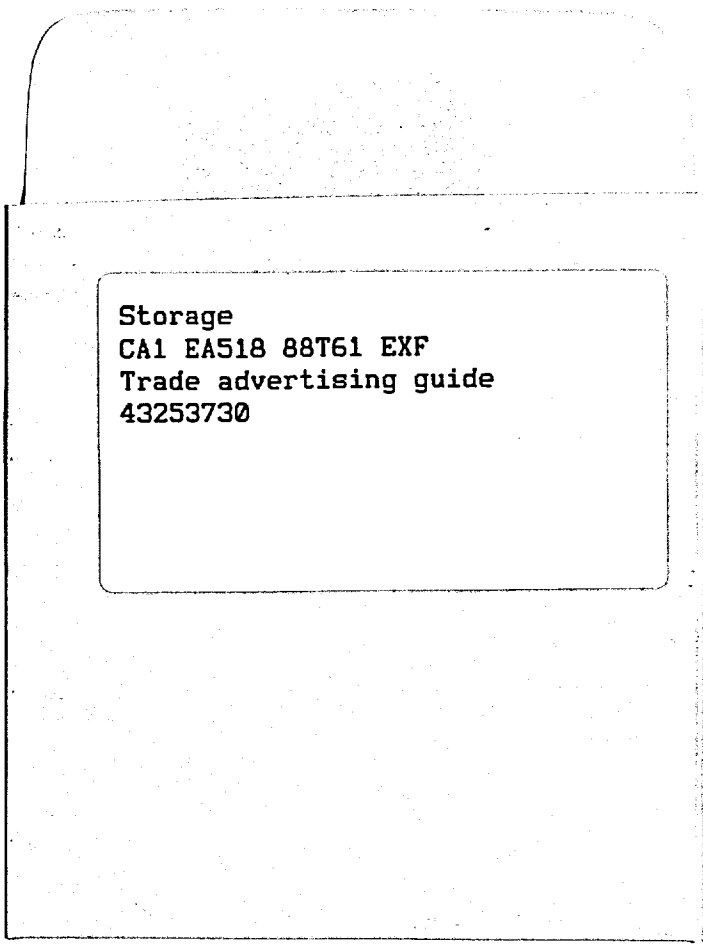


Imprimé au Canada janvier 1988

**À NOTER:**  
Plusieurs divisions du ministère des Affaires extérieures ainsi que d'autres organismes sont mentionnés dans la présente brochure. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la Direction générale des services de communication sur le commerce, qui comprend la Direction des services de communication sur le commerce à l'étranger (BTA) et la Direction des services de communication sur le commerce au Canada (BTC).



Storage  
CA1 EA518 88T61 EXF  
Trade advertising guide  
43253730



60984 81800